



Manquement de la Commission européenne à répondre à une demande d'accès du public à des documents concernant la planification de la préparation et de la réaction de l'UE aux menaces transfrontières graves sur la santé

Affaire ouverte

Affaire 953/2021/OAM - Ouvert le 08/06/2021 - Décision le 21/10/2021 - Institution concernée Commission européenne |